



Envoyé en préfecture le 15/10/2024

Reçu en préfecture le 15/10/2024

Publié le

ID : 087-218704203-20241014-2024\_37-DE

S<sup>2</sup>LO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024-37  
ANNULE ET REMPLACE DELIBERATION 2024\_21

Membres : 11  
Présents : 7  
Votants : 9  
Pour : 9  
Contre : 0  
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-quatre le 14 octobre, le conseil municipal du CHATENET en DOGNON dûment convoqué, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Hervé Valadas, le Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le 10 octobre 2024

Présents : Valadas Hervé, Grenaille Romain-Bérenger, Pala Henri, Poulet Bernard, Turbiez Chantal, Marçais Bertrand, Duhamel Marie-Laure,

Excusés : Brard Michel (donne pouvoir à Valadas Hervé), Champroy Nahoum, Landeau Aurore, Maligne Francis (donne pouvoir à Poulet Bernard)

Monsieur Grenaille est nommé secrétaire de séance

Aliénation chemin rural, Ouverture de l'enquête publique

Monsieur le maire donne lecture du courrier portant sur une demande d'aliénation d'un chemin rural situé entre deux parcelles de :

- Madame Roulière Annie » Parcelles A 900 et A 261

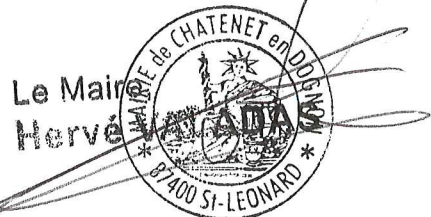
Après délibération, le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour :

- Engager la procédure d'enquête publique
- Les frais de vente de seront facturés au demandeur à hauteur de 1850 euros plus les frais de notaire liées à l'achat de la parcelle aliénée.
- Autorise M. le maire à signer tous les documents afférents

Pour information Monsieur Charbonnier Maurice est chargé des fonctions de commissaire enquêteur et sera désigné par arrêté du Maire.

SECRETAIRE DE SEANCE

Fait et délibéré en mairie les jour mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme  
Au CHATENET en DOGNON, le 14 octobre 2024  
Le MAIRE, Valadas Hervé



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services de contrôle de légalité.*